



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le

lundi 30 mars 2020 à 20h00,
à la salle de la Cible.

ORDRE DU JOUR :

- I. Nomination du procureur
- II. Contrat de bail à ferme pour location laiterie à l'alpage d'Orzival : information et décision
- III. Pâturages boisés « Tracuit » : information et décision
- IV. Captage eau potable « Tracuit » : information et décision
- V. Convention Télécabine Vercorin SA : information et décision
- VI. Lecture des comptes 2019
- VII. Rapport de l'organe de révision
- VIII. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision (LCo, art. 17, al. 1, lettre b)
- IX. Budget 2020 : présentation et adoption
- X. Présentation du plan financier 2020-2023
- XI. Divers
- XII. Lecture et approbation du procès-verbal
- XIII. Marende

N.B. : Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au greffe communal, tous les matins, du lundi au vendredi (de 10h00 à 12h00) jusqu'à la date de l'assemblée.

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Message Introductif

Comptes 2019

L'exercice 2019 présente des charges avant amortissements de CHF 39'974.43 et des revenus de CHF 109'759.59. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 69'785.16 et un excédent de revenu de CHF 49'032.16, soit un montant supérieur au budget.

Au niveau des charges, des frais liés à l'entretien et frais de culture, notamment la reconstitution des vignes au lieu-dit « Les Maggières » pour CHF 5'454.90.

Au niveau des produits, les locations diverses tiennent compte d'un montant annualisé pour l'exploitation d'une place de dépôt et de tri de matériaux pierreux et terreux, après un montant ristourné à la Municipalité de Saint-Léonard de CHF 13'855.-.

Dans les investissements, une partie des frais d'étude pour le captage d'eau potable à Tracuit y figure pour CHF 3'000.-.

La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 219'763.38 au 31.12.2019, en augmentation de CHF 49'032.16 par rapport à l'exercice précédent.

Budget 2020

Le budget 2020 est sensiblement conforme aux années précédentes, avec toutefois le traditionnel montant pour la sortie des bourgeois reportée de l'an passé sur l'alpage de Tracuit.

Quant aux investissements, il est prévu un complément d'étude pour la rénovation d'un captage d'eau potable sur Tracuit d'un montant de CHF 4'000.- qui, avec le report 2019, ascende à CHF 10'000.-. Pour les pâturages boisés, ces travaux estimés à CHF 150'000.- s'étaleront sur plusieurs années, avec pour 2020, des dépenses et des recettes à CHF 50'000.-.

Avec un total des charges avant amortissement de CHF 51'610.- et des produits s'élevant à CHF 118'410.-, une marge d'autofinancement de CHF 66'800.- est ainsi générée, à laquelle il y aura lieu de déduire un amortissement de CHF 20'000.-. Un excédent de revenu de CHF 46'800.- est ainsi prévu à l'occasion de ce budget.

Le Conseil bourgeoisial

Comptes récapitulatifs 2019

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements Comptables
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	
	39'974.43	109'759.59	8'753.00		20'753.00
Investissements nets			8'753.00		
Marge d'autofinancement		69'785.16			
Amortissements comptables	20'753.00				
Excédent de revenu	49'032.16				
	69'785.16	69'785.16			

Comptes de financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		69'785.16
Investissements nets	8'753.00	
Excédent de financement	61'032.16	
	69'785.16	69'785.16

Variation de la fortune

	Dépenses	Recettes
Excédent de financement		61'032.16
Report au bilan des investissements		8'753.00
Amortissements comptables	20'753.00	
Augmentation/Diminution fortune	49'032.16	
	69'785.16	69'785.16

Fonctionnement

	Comptes 2018		Comptes 2019		Budget 2019		Budget 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. ADMINISTRATION GENERALE								
EXECUTIF								
Charges du personnel								
<i>Autorités</i>	3'410.00		3'680.00		5'000.00		4'000.00	
ADMINISTRATION ET DIVERS								
Charges du personnel								
<i>Commissions</i>	787.50		1'875.00		3'500.00		3'500.00	
<i>Assurances et charges sociales</i>	253.80		437.40		500.00		500.00	
Biens et services								
<i>Frais d'assemblées et sorties</i>	4'617.50		3'646.40		12'000.00		12'000.00	
<i>Frais divers</i>	3'480.50		4'082.35		6'000.00		5'000.00	
Contributions de tiers								
<i>Recettes diverses</i>								
Contributions de tiers								
<i>Agrégations bourgeoisiales</i>								
	12'549.30	0.00	13'721.15	0.00	27'000.00	0.00	25'000.00	0.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE								
FORETS COMMUNALES								
Biens et services								
<i>Entretien des forêts</i>					19'000.00		5'000.00	
Attributions aux financements spéciaux								
<i>Fonds de reboisement</i>	1.65		1.63		10.00		10.00	
Revenus des biens								
<i>Intérêts s/c/c fonds de reboisement</i>		1.65		1.63		10.00		10.00
<i>Vente de bois</i>		0.00		1'250.00		19'000.00		5'000.00
	1.65	1.65	1.63	1'251.63	19'010.00	19'010.00	5'010.00	5'010.00

	Comptes 2018		Comptes 2019		Budget 2019		Budget 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9. FINANCES ET IMPÔTS								
IMPÔTS								
Biens et services								
<i>Impôts et redevances</i>	4'579.95		3'658.05		8'000.00		7'000.00	
INTERÊTS PASSIFS								
<i>Intérêts et frais de la dette à court terme</i>	68.25		36.70		100.00		100.00	
Revenus des biens								
<i>Intérêts des titres et des lots</i>		47.38		26.51		500.00		100.00
BIENS DU PATRIMOINE								
Biens et services								
<i>Entretien des bâtiments</i>	12'311.50		0.00		5'000.00		2'000.00	
<i>Assurances</i>	2'962.25		4'182.75		3'000.00		4'000.00	
<i>Frais divers</i>	2'506.25		1'187.00		3'000.00		2'000.00	
Amortissements comptables								
<i>Amortissements du patrimoine administratif</i>	15'680.00		20'753.00		20'000.00		20'000.00	
Revenus des biens								
<i>Locations diverses</i>		63'267.95		87'657.10		91'000.00		90'000.00
DOMAINES								
Biens et services								
<i>Entretien et frais de culture</i>	12'816.40		15'348.15		9'500.00		4'500.00	
<i>Entretien des routes et chemins</i>			339.00		1'000.00		1'000.00	
<i>Frais divers</i>	1'920.50		1'500.00		1'500.00		1'000.00	
Revenus des biens								
<i>Redevances diverses</i>		14'296.50		15'342.95		14'500.00		15'500.00
<i>Produit des vignes et des domaines</i>		5'531.40		5'481.40		5'600.00		5'800.00
<i>Recettes diverses</i>		0.00		0.00		2'000.00		2'000.00
	52'845.10	83'143.23	47'004.65	108'507.96	51'100.00	113'600.00	41'600.00	113'400.00

Récapitulatif fonctionnement

	Comptes 2018		Comptes 2019		Budget 2019		Budget 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. ADMINISTRATION GENERALE	12'549.30	0.00	13'721.15	0.00	27'000.00	0.00	25'000.00	0.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE	1.65	1.65	1.63	1'251.63	19'010.00	19'010.00	5'010.00	5'010.00
9. FINANCES ET IMPÔTS	52'845.10	83'143.23	47'004.65	108'507.96	51'100.00	113'600.00	41'600.00	113'400.00
	65'396.05	83'144.88	60'727.43	109'759.59	97'110.00	132'610.00	71'610.00	118'410.00
EXCEDENT DE CHARGE/REVENU	17'748.83		49'032.16		35'500.00		46'800.00	

Investissements

	Comptes 2018		Comptes 2019		Budget 2019		Budget 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
9. FINANCES ET IMPÔTS								
DOMAINES								
Investissements propres								
<i>Alpage de Tracuit</i>								
<i>Achat terrains</i>	3'680.00		5'753.00		5'753.00			
<i>Captage eau potable</i>			3'000.00		9'000.00			
<i>Pâturages boisés "Tracuit"</i>							10'000.00	
							50'000.00	50'000.00
	3'680.00	0.00	8'753.00	0.00	14'753.00	0.00	60'000.00	50'000.00

Comptes 2019

Bilans comparés au 31 décembre 2018 et 2019

Actif			Passif			
	31.12.2018	31.12.2019		31.12.2018	31.12.2019	
<i>Patrimoine financier</i>	237'144.22	295'161.86	<i>Capitaux étrangers</i>	84'414.00		81'399.48
Disponible			Dettes à court terme			
Banque Raiffeisen, épargne	52'076.87	98'257.07	Créanciers	0.00		278.00
Banque Raiffeisen, placement	166'045.60	166'072.11	Crédit agricole Etat du Valais	30'000.00		24'000.00
Avoirs			Fonds de réserve			
Débiteurs	2'691.10	14'500.40	Fonds de rénovation chapelle	5'774.05		5'774.05
c/c Fonds de reboisement			Fonds de rénovation Tracuit	31'758.85		31'758.85
c/c BR Fonds forestier de réserve	16'328.65	16'330.28				
Placements			Passifs transitoires			
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00	Charges à payer	552.45		3'258.30
Parts sociales AFV-BV						
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00	Engagements financements spéciaux			
			Fonds de reboisement	16'328.65		16'330.28
Actifs transitoires			Capitaux propres	170'731.22		219'763.38
Impôt anticipé	0.00	0.00	Fortune nette			
Charges payées d'avance			Capital	152'982.39		
Patrimoine administratif	18'001.00	6'001.00	± excédent recettes/dépenses	17'748.83	170'731.22	49'032.16
Investissements						219'763.38
Terrains	1.00	1.00				
Constructions	18'000.00	6'000.00				
	255'145.22	301'162.86		255'145.22		301'162.86

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 10 février 2020

Informations diverses

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge AVS qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de cette rente. L'agent AVS se tient à votre disposition.

Extincteurs

Selon les normes « feu AEAI » en vigueur et compte tenu que les pompiers ne peuvent assurer une intervention sur l'ensemble du village dans les quinze minutes, la pose d'extincteurs est donc maintenue obligatoire.

Bureaux de vote

Les horaires sont les suivants, soit le **dimanche** uniquement de **9h30 à 10h30**.

Ramassage des papiers

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes/moloks à verres uniquement le jour de ramassage, soit le **premier mercredi du mois avant 13h00**. D'autres informations sur notre site internet, rubrique Administration / Infos diverses.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car tout feu en plein air est strictement interdit.

Déchetterie UTO

Toutes les informations utiles et à jour sont disponibles sur le site de la Commune de Saint-Léonard, sous la rubrique Vie locale / Déchets et Ordures ainsi que sur le site de l'UTO, www.utovs.ch. Par ailleurs, dès le 1^{er} janvier 2020, chaque ménage léonardin pourra déposer gratuitement **1 tonne** de déchets triés.

La carte d'accès à la déchetterie est obligatoire et les heures d'ouverture durant toute l'année sont les suivantes :

LU-ME-VE-SA : 08h00 - 11h45 et de 13h30 - 16h45

MA-JE : 08h00 - 11h45 et de 13h30 - 18h45 (prolongation)

Veilles de fêtes: fermeture 1 heure plus tôt

L'Administration communale